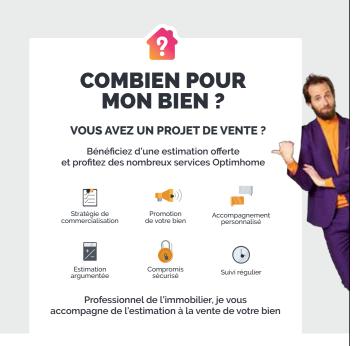


La boutique de Noël











Philippe BEDEL
Conseiller en Immobilier
ETIVAL - CLAIREFONTAINE
philippe.bedel.optimhome.com
philippe.bedel@optimhome.com

06 64 99 63 63

optimhome

AGENT COMMERCIAL RSAC : 448 638 924 - EPINAL



17, rue de l'Abbaye - 88480 Étival-Clairefontaine





l'édito

Chères Stivaliennes, Chers Stivaliens,



C'est avec plaisir que nous vous proposons ce septième numéro du bulletin communal d'informations « Stiv'infos » à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Vous constaterez que les activités de cet automne furent riches et diversifiées. Étival-Clairefontaine est une ville active que nous nous efforçons collectivement, au quotidien, de rendre toujours plus dynamique et accueillante. Pour autant, l'actualité nous le rappelle, nos habitudes de vie, qu'elles soient familliales, économiques, sociales, associatives..., demeurent fragiles en raison de la covid-19 et de ses conséquences. Restons vigilants.

Au cours de ces derniers mois, nous avons concentré, entre autres, l'action municipale vers la poursuite des opérations d'investissements engagées et en cours : travaux routiers, entretien et mise aux normes des bâtiments communaux, signalisation routière, vidéoprotection...

Et surtout, après avoir lancé l'appel à concourir en février dernier, puis sélectionné les trois candidats finalistes cet été, nous avons retenu en septembre, le cabinet d'architectes chargé de la construction de la nouvelle école.

Il s'agit d'A.S.P Architecture qui nous a soumis un projet innovant répondant aux exigences de notre cahier des charges.

Vous découvrirez l'esquisse de la façade dans ce bulletin.

Nous aborderons, en temps utile, les projets et actions qui nous animeront au cours de l'année à venir.

Dans le cadre du recensement de la population 2022, nous vous invitons à réserver un bon accueil aux agents recenseurs qui parcourront notre Cité à partir du 20 janvier prochain.

Depuis quelques semaines, un air de fête se diffuse dans notre commune avec les traditionnelles illuminations privées ou publiques, l'ouverture d'une boutique éphémère, l'installation du chalet de Noël au centreville ou encore les animations organisées par le Comité des fêtes autour de la Saint-Nicolas et celles mises en œuvre par le Centre Communal d'Action Sociale. Autant de beaux exemples à saluer pour les capacités des membres à fédérer les énergies individuelles au service du collectif.

Prêts à tourner la page « 2021 » pour entamer l'écriture de la page « 2022 », prenons le temps, chacun à notre façon, de profiter des fêtes de fin d'année que l'équipe municipale vous souhaite très chaleureuses.

Bonne lecture à toutes et à tous.





Sommaire

Pages 4-7

Actualité

- Chantiers en images
- Vidéoprotection
- La fibre
- Subventions
- Réunions de quartiers
- C.C.A.S
- Recensement

Page 8

Vie Municipale & Intercommunale

Page 9

Histori' Cité

- Le club du 3^{ème} âge « Entre Meurthe et Valdange »

Pages 10-14

Clin d'œil sur la ville

Page 15

L'entrevue

- L'orchestre d'harmonie

Pages 16-17

État-Civil - Jubilaires

Pages 18 et 20

Infos & Agenda

Bonne lecture



Groupement d'achat Fioul

Date limite des commandes le Jeudi 20 janvier 2022 inclus. Renseignements au 03.29.41.29.57

enseignements au 03.29



Collecte des sacs jaunes

Ven. 7 janvier Ven. 18 février Ven. 21 janvier Ven. 4 mars Ven. 4 février Ven. 18 mars

Chantiers en images

Avancement de la nouvelle école



Un nouveau pas franchi vers la construction de l'école! L'appel à concourir lancé en début d'année 2021 nous a permis de recevoir une cinquantaine de dossiers de candidatures. Trois candidats ont été retenus à la fin du printemps afin de soumettre une proposition conforme à notre cahier des charges. Enfin, début septembre, un projet a été choisi: c'est celui dont les premiers traits sont ici affichés. Ce sera notre nouvelle école construite avec l'appui précieux du cabinet A.S.P. Architecture, installé à Saint-Dié-des-Vosges. Pour mener à bien sa mission, celui-ci est associé à plusieurs bureaux d'études, dont un est stivalien!

L'école, bâtiment passif à ossature bois, sera implantée sur deux niveaux en s'appuyant sur la topographie naturelle du site. Les classes maternelles, au niveau inférieur, et les classes élémentaires, au niveau supérieur, auront un accès indépendant de plain-pied. Prochain pas à franchir : le dépôt du permis de construire en début d'année 2022.





Le tableau « Saint Sébastien soigné par sainte Irène » récemment restauré par l'atelier de Vesoul, vient de trouver place au-dessus de la chapelle du Saint-Sacrement. La municipalité d'Étival et les Amis du Ban proposent à tous ceux qui le souhaitent, une visite commentée « autour de saint Sébastien » à l'église, le jour de la fête du saint le jeudi 20 janvier 2022 à 13h30.



Aménagement urbain

Travaux

Gloriette sur l'aire de camping-cars





Nouvel abribus rue de Pajailles



2^{ème} tranche de signalisation horizontale, complément de signalisation verticale.

Vidéoprotection

ACTUALITÉ

Nous vous informons que la commune est équipée d'un système de vidéoprotection.

Les caméras sont installées aux entrées principales de la ville et au centre. Certaines sont équipées d'un dispositif de lecture de plagues d'immatriculation.

Le système est sécurisé et l'accès aux images enregistrées est strictement réglementé et limité (La visualisation des images se fait uniquement sur réquisition du Procureur de la République et en cas d'enquête).

Les angles de vue des caméras ne portent que sur le domaine public et les éventuelles parties de bâtiments privés qui seraient dans leur champ de vision, sont totalement floutées et verrouillées afin de garantir le respect de la vie privée.

La mise en place des caméras et la sécurisation du stockage des données ont été validées par un arrêté préfectoral après avis de la commission départementale concernée.

L'investissement a été subventionné à hauteur de 60% par les différents partenaires publics.



La fibre

Lors de la publication du Stiv'Infos n°4 en avril dernier, nous vous transmettions les informations de la Région Grand-Est à propos du déploiement de la fibre. Très attendue et indispensable à notre développement économique, l'opération a pris du retard au cours des deux années écoulées pour diverses raisons, dont la principale est la crise sanitaire.

Depuis plusieurs mois, et surtout depuis quelques semaines, l'entreprise Losange et ses prestataires s'activent dans notre commune pour développer ce réseau.

Ce déploiement se fera en "souterrain" lorsque cela sera possible et en "aérien" dans le reste des cas. Le câble de fibre empruntera le parcours aérien sur de nouveaux poteaux installés spécialement lorsque les existants seront estimés inadaptés par l'entreprise chargée des travaux. L'installation de ces nouveaux supports est soumise à l'autorisation du propriétaire du terrain sur lequel il est prévu de les implanter.

Lorsque le terrain fait partie du domaine public, l'autorisation relève de la compétence du maire.

Lorsque le terrain fait partie du domaine privé, l'autorisation relève du propriétaire du bien.

Les services municipaux sont à votre disposition pour vous fournir de plus amples précisions.

Pour plus d'informations :

http://www.losange-fibre.fr/collectivites/le-deploiement-de-la-fibre/

Nouvelle conseillère municipale



Stéphanie Marchal a intégré le conseil municipal le 7 octobre dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Subventions









PATRIMOINE

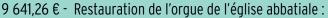
3 196 € - Vidéoprotection au titre des amendes de police.

11 700 € - Réfection des voies communales 2021.

1 690 € - Travaux d'éclairage public - programme 2021.

5 453 € - Socle numérique dans les écoles élémentaires.

15 586 € - Socle numérique dans les écoles élémentaires.



- 7 641,26 € Montant de la collecte au titre de la campagne de mécénat.
- 2 000,00 € Montant de la subvention.
- > Cette campagne étant clôturée, une nouvelle souscription va être engagée pour la réalisation des vitraux de l'église abbatiale.

Réunions de quartiers



Les trois réunions publiques prévues pour l'année 2021 se sont déroulées à la salle des fêtes.

Les points abordés : les travaux réalisés et en cours, la fibre, le patrimoine, le distributeur de billets, la nouvelle école, la sécurité routière. Échanges passionnés et constructifs entre la municipalité et les habitants.

Nul doute que l'expérience sera reconduite l'an prochain.







Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité ?

À ce jour, 25 personnes de notre commune ont souscrit un abonnement de téléassistance à «Présence Verte».

Une convention vient d'être renouvelée avec le C.C.A.S afin de participer aux frais de mise en service ainsi qu'une partie de l'abonnement mensuel.

Exemple de tarifs :

Frais d'installation : 39 &, prise en charge du C.C.A.S à 100%. Abonnement mensuel : 21,90 & - 9,90 & de participation du C.C.A.S. Reste à charge 12 &/mois avec un avantage fiscal de 50%.



Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou médaillon, Activ'zen s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle.



Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire.

C'est simple, facile et efficace 7j/7 et 24h/24. Activ'zen vous garantit une assistance efficace en s'appuyant sur deux types d'acteurs selon la gravité de la situation :

- Le réseau de solidarité : il s'agit de membres de votre entourage s'engageant à vous porter assistance.
- Il se compose de 2 à 4 personnes qui peuvent être sollicitées par la centrale d'écoute en cas de besoin (amis, voisins, médecin...).
- Les secours : en situation d'urgence, les opérateurs de la centrale d'écoute peuvent envoyer directement les secours à votre domicile.

Présence Verte installe la solution que vous avez choisie et assure également en interne la maintenance technique.

En souscrivant un contrat, vous bénéficiez automatiquement d'une assistance complète.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec le C.C.A.S au 03.29.41.29.51



PRÉSENCE VERTE LORRAINE

Tél.: 03.29.64.06.06



Recensement









L'Insee vous informe ...

Le recensement aura lieu du mercredi 20 janvier au vendredi 19 février 2022.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et les associations leur public. En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

> C'est encore plus simple par internet!

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra ou déposera dans votre boîte aux lettres la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

> C'est sûr : vos données sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr ou auprès de la Mairie.

Présentation de nos agents recenseurs :



Pascal ARNOUX



Catherine CAUVIN



Gilles COUPERNOT



Sylvie MATHIEU



Thierry PIERSON

VIE MUNICIPALE & INTERCOMMUNALE



Point presse à la médiathèque.

Samedi 20 novembre, David Valence, président de la Communauté d'agglomération, Claude Kiener, vice-présidente déléguée à la culture, Catherine Wiart, directrice des médiathèques et Eléonore Buffler, directrice des affaires culturelles sont venus à la médiathèque pour la présentation du portail du réseau Escales.

Après la mise en place de la carte unique et du catalogue commun, ce nouvel outil rendra visible l'agenda culturel, les présentations de documents, d'artistes, ainsi que l'intégralité du catalogue des médiathèques, soit près de 240 000 documents tous supports confondus à l'ouverture de la médiathèque de la Boussole. On y retrouvera des e-books, des vidéos, des podcasts, des tutoriels, des visites virtuelles de musées ou encore des jeux en ligne.



Collaboratif, ce portail constituera également un outil pour favoriser l'interactivité avec les usagers en leur permettant d'accéder à leur espace personnel, d'effectuer des suggestions d'achats, de partager leurs coups de cœur et également de se pré-inscrire en ligne, renouveler leurs emprunts à distance, effectuer des réservations sur l'ensemble du réseau, ou encore s'inscrire à des animations.





L'agglo.

Saint-Dié 🛭

vosges

Où jeter quoi?

Une question ou un renseignement concernant le service Déchets de la CASDDV, contactez-nous par téléphone au 03 29 52 65 59 ou par mail à l'adresse service-dechets@ca-saintdie.fr

Vous avez un doute sur un autre déchet ?

N'hésitez pas à consulter le moteur de recherche par déchet sur le site d'Evodia www.evodia.org Effectuez directement une recherche en tapant le nom du déchet...

Cela vous indique immédiatement sa destination parmi les types de contenants existants.



HISTORI' CITÉ

Le club du 3ème **âge** « Entre Meurthe et Valdange »

46 ans d'existence

Le 14 février 1974, la municipalité évoque la création d'un club du 3ème âge ; quatre mois plus tard, le maire étudie avec le curé et l'Union Meurthoise Populaire, la possibilité de le loger à la Maison paroissiale. Dans une correspondance échangée en juillet-août 1974 avec Mgr Vilnet, évêque de Saint-Dié, les raisons de cette création sont affichées : maintenir à domicile des personnes âgées, briser la solitude qui est une épreuve pour tant d'anciens, favoriser l'entraide et l'amitié.

Finalement, le 9 juillet 1975, 13 personnes se réunissent en la mairie d'Étival pour constituer une nouvelle association « Entre Meurthe et Valdange », dont le siège est fixé à la mairie d'Étival. Le premier président est Edgar Bastien (né en 1907), la vice-présidente Renée Michel veuve Jean Ruaud (1911), le secrétaire Paul Voinson (1920) et le trésorier Jacques Petitgenay (1914).

Des modifications sont apportées en 1977 suite à la démission de M^{me} Ruaud et au décès de M. Petitgenay. Angèle Thomas devient secrétaire, puis en 1981, c'est Jérôme Mertz qui gère les finances. Le club a connu quatre présidents en 46 ans d'existence : Edgar Bastien (1975-1983), Madeleine Charles (1984-2010), Juliette Chatel (2011-2019) et enfin Marie-Thérèse Gachenot (2020-2021).

Mais, les années qui passent, emportent petit à petit les membres du club et la pandémie (COVID 19) a finalement raison de son existence. Les derniers membres décident que l'association sera dissoute le 31 décembre 2021.

Lieu de rencontres et source d'activités.

Le club du 3^{ème} âge a eu d'abord quelques difficultés pour trouver un local où se réunir. Après le départ définitif des religieuses, la commune loue pour 18 ans la Maison paroissiale (bail du 14 février 1979) à l'Union Meurthoise Populaire et fait faire les travaux nécessaires pour y installer la bibliothèque, le club du 3ème âge, les salles de catéchisme. Le club y a trouvé officiellement place le 22 octobre 1980. Le premier album de photographies et coupures de presse conservé commence par une « manifestation dans notre nouvelle salle polyvalente » construite en 1986. En 1989, la mairie entreprend de réaménager l'immeuble qui lui appartient, sis 2 Cour des Moines, pour y installer la bibliothèque et le club du 3^{ème} âge. L'inauguration de ces locaux a lieu le 6 mai 1992 et l'association « Entre Meurthe et Valdange » s'installe au rez-dechaussée et la bibliothèque au premier étage. C'est là que les anciens se retrouvent le jeudi de 14 à 17 heures pour des tournois de belote, des rencontres intergénérationnelles, des discussions.

On y fait aussi de la couture, du tricot ou de la dentelle. Des repas sont organisés, on fête ensemble la Saint Nicolas, partage la galette, organise des ventes d'objets réalisés par les membres du club. Des excursions font connaître les départements voisins (Villersexel, Verdun, Kirviller, etc.).

Les dames tricotent des layettes qu'elles offrent au premier bébé de l'année. Certains participent aux rassemblements des Aînés Ruraux. Le club des Montagnards arbore dans les défilés des tenues traditionnelles. La construction de la Résidence, inaugurée le 18 septembre 1987, permet aux nouveaux résidents de rejoindre facilement les rangs du club. Parmi les plus assidus, figure Helena, dont la gaîté et la joie de vivre s'accordent parfaitement aux activités de l'association, elle aime particulièrement les compétitions de belote. Mais bien peu imaginent sa vie partagée entre la Pologne et la France.

Les Amis du Ban d'Étival





Helena Mayer, née Lewicki (1931-2020), à Hettange-Grande (57), dans une famille de mineurs polonais, est évacuée avec sa famille en 1939 à Saint-Pierre-la-Palud (69). De retour en 1940 en Moselle, alors annexée au Reich, elle suit une école allemande près de la mine (préparant les filles à être de bonnes ménagères), apprend ensuite un peu d'anglais au contact des Libérateurs. En 1947, encore mineure, elle suit ses parents en Pologne. Elle doit alors apprendre le polonais ; elle se marie, a deux enfants, mais revient quelques fois en France, où vivent ses frères et sa sœur aînée Joséphine, installée dans les Vosges. À la retraite, elle vient chez sa sœur et se remarie en 1993 à Aimé Mayer d'Étival. Le couple s'installe à la Résidence en 1994 et fréquente le club. Après son veuvage en 1997, elle y retrouve chaque jeudi ses amies. Elle quitte définitivement Étival en 2011 pour rejoindre ses enfants et petits-enfants à Lodz en Pologne (elle avait toujours gardé sa nationalité polonaise). Elle a essayé avec ses voisins polonais de recréer la convivialité qu'elle avait tant appréciée au club d'Étival.

Octobre

• Conférence FIG

Vendredi ler octobre



Étival accueillait pour la 10^{ème} année consécutive, une conférence décentralisée du Festival International de Géographie de Saint-Diédes-Vosges. Elle avait pour thème « Mieux habiter l'école primaire », par Maylis LEURET, architecte et doctorante en géographie.

Vaccibus

Mercredi 6 octobre



Une première étape du « vaccibus » de la Déodatie organisée par la Communauté d'agglomération en présence de M^{me} la Sous-Préfète.



L'église abbatiale a accueilli Cécile Bohlinger pour un concert hommage à Gaston Litaize puis Thibault Fajolles, organiste référent de l'orgue de l'abbatiale Notre-Dame-des-Ardents de Lagny-sur-Marne. • Réunions de quartiers

Mardi 5 octobre Vendredi 5 novembre Jeudi 18 novembre



Match de tennis de table

Jeudi 8 octobre



En Pro Dames, Étival a battu par 3-1 l'équipe de Metz, vice-championne de France.

Premier Marché avicole

Samedi 9 octobre



Organisé par l'Entente Avicole présidée par M^{me} Laëtitia Grillot.

• Inauguration de la fête foraine Samedi 9 octobre



• Cérémonie de la déportation

Dimanche 24 octobre



Suivie par l'office religieux à la mémoire des Déportés présidé par l'évêque des Vosges et bénédiction de l'orgue restauré.

• Assemblée générale ABCD Dimanche 24 octobre



Constitution du nouveau bureau : Présidente : Vanessa Toussaint-Belloi. Vice-président : Kévin Demauljean. Trésorière : Claire Cherrière. Vice-trésorière : Sandra Cossin. Secrétaire : Blandine Mangeot-Blandin. Vice-secrétaire : Charlène Chevalier.

Don du sang

Jeudi 28 octobre



Les bénévoles du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) ont accueilli et épaulé l'équipe de l'E.F.S (Établissement Français du Sang) dans le cadre de leur collecte. Merci à la guarantaine de donneurs.

 Présentation du cahier du ban n°12

Samedi 30 octobre



CLIN D'ŒIL SUR LA VILLE

• Salon littéraire Samedi 23 & dimanche 24 octobre



Premier salon littéraire organisé par l'association culturelle avec comme invité d'honneur Claude Vanony.

Atelier Halloween

Mardi 26 octobre



À l'occasion des vacances scolaires, un atelier créatif organisé par la municipalité, a accueilli une vingtaine d'enfants autour du thème d'Halloween.

• Fleurissement des tombes

Vendredi 29 octobre



Comme chaque année à la veille de la Toussaint, les représentants des associations patriotiques et du conseil municipal sont allés déposer des bruyères sur les tombes des soldats morts au combat à Étival de 1870 à 1944, des maires et 1^{ers} adjoints disparus.

L'association « Les Amis du Ban d'Étival » a présenté son Cahier n°12.

Au sommaire : L'école au temps des Prémontrés, la Neuveville et en marche vers Sainte-Odile. Novembre - Décembre

Assemblée générale du Tir



Association dynamique réunissant près de 300 adhérents et ayant beaucoup de projets en cours, dont l'aménagement des infrastructures de tir.

• L'eau au coeur des projets de la Déodatie



Mardi 9 novembre

David Valence, président de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, Aurélien Bansept, président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de la Déodatie et Marc Hoeltzel, directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, ont signé le contrat « eau et climat en Déodatie » en présence de M^{me} la Sous-Préfète. Il s'agit d'une feuille de route avec un investissement, jusqu'en 2024, de près de 30 millions d'euros pour la gestion durable des ressources en eau potable et pour l'adaptation au changement climatique.

 Exposition de Patchwork

Samedi 13 & dimanche 14 novembre



• Bourse aux jouets

Dimanche 7 novembre



Organisée par le comité des fêtes.

• Concert Brassens à la Médiathèque





L'association Animathèque a proposé un concert en hommage à Georges Brassens, donné par Alexandre Panin.

Cérémonie du 11 novembre



Distribution des dictionnaires Vendredi 19 novembre



22 élèves de CE1 de l'école du Vivier ont reçu un dictionnaire de la part de la municipalité.

• Hommage à Claude Henry Samedi 20 novembre



La municipalité a tenu à saluer la mémoire de Claude Henry un an après sa disparition. Stivalien viscéralement attaché à sa commune, il avait fait le choix de léguer son patrimoine à la collectivité.

• Assemblée générale de l'orchestre d'harmonie Dimanche 21 novembre



• Médailles chez les sapeurs-pompiers

Samedi 4 décembre



Anthony Rodrigues a reçu la médaille de 10 ans de service et Julien Boudot le grade de caporal.

• Repas des anciens

Dimanche 5 décembre



Organisé par le C.C.A.S.

CLIN D'ŒIL SUR LA VILLE

• Soirée Beaujolais

Samedi 20 novembre



Organisée par le Comité des fêtes.



· Assemblée générale de l'AAPPMA

Dimanche 25 novembre



• Cérémonie des A.F.N

Dimanche 5 décembre



• Défilé de Saint-Nicolas

Dimanche 5 décembre



Organisé par le Comité des fêtes.



Organisée par le Comité des fêtes.

• Préparation et distribution des colis

Jeudi 9 décembre





Les membres du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) et du conseil municipal ont préparé et distribué les traditionnels colis pour les Stivaliennes et Stivaliens de 70 ans et plus.

La boutique de Noël

La boutique éphémère de Noël a ouvert ses portes au public du 1er au 22 décembre place abbatiale.

Les différents artisans ont présenté leurs réalisations : l'association du Patchwork, Pivoine couture créative, Mi'ailes mi pétales, Santavica Charlotte, Serge Fays, Emmanuel François, Les Amis du Ban, Terre passion céramique, Alexandre Chanal, le bar à bulles de savon, les créations aux quatre vents, Sam'Ressource, M tes mains, coaching-Beauté, l'atelier Mosaïque, les Papillotes et la petite ferme de Deyfosse. Nous remercions tous les artisans qui ont participé à l'animation de notre ville en cette période de Noël.



Visite du Père Noël



Les enfants ont eu la possibilité d'écrire au Père Noël.



Rencontre avec l'orchestre d'harmonie

L'ENTREVUE





Nous rencontrons Yvan Schmoderer au ler étage de l'école de musique...

Historique de l'association et comment êtes-vous arrivé à la présidence?

Y. Schmoderer: La musique d'Étival et celle de Moyenmoutier, qui sont deux associations différentes avec chacune leur comité, ont uni leurs destinées en 1972. Le groupe créé s'est appelé « Entente musicale Étival-Moyenmoutier » jusqu'en janvier 2006, à la disparition de la batteriefanfare, il est alors devenu « orchestre d'harmonie d'Étival-Moyenmoutier ». Nous fêterons d'ailleurs les 50 ans de cette union avec une semaine de festivités du 14 au 23 mai prochain.

Quant à mon arrivée à la présidence : j'étais simple musicien (bassiste et percussionniste) et en janvier 2018, au départ de la présidente, on m'a demandé d'assurer l'intérim jusqu'à l'AG de novembre...

Combien de membres compte l'orchestre d'harmonie?

Il y avait 32 musiciens en 2018, il y en a 44 aujourd'hui, ça semble un nombre important et pourtant, nous sommes contents quand nous réussissons à être une trentaine pour les défilés. Les musiciens sont tous des bénévoles qui ont une vie de famille ou un travail qui ne leur permet pas de participer à toutes les manifestations.

Quelle est la différence entre une fanfare et une harmonie, ou un orchestre d'harmonie?

La batterie-fanfare ne compte que des clairons, cors de chasse, trompettes de cavalerie, tambours, grosses caisses et cymbales alors que l'orchestre d'harmonie peut accueillir tous les instruments.

Réussissez-vous à attirer des jeunes ?

Ah! Question ardue: tant qu'ils sont au collège ou au lycée, ça va, mais quand ils doivent partir plus loin, pour leurs études, ça devient compliqué de concilier musique et études.

Et tout s'est arrêté avec le Covid ?

Pendant 18 mois, nous n'avons pas chômé...

Nous avons posté sur Youtube deux vidéos où chacun jouait en confiné ⁽¹⁾. Elles ont été regroupées par le batteur qui est sonoriste de profession.

Et début 2021, nous avons enregistré, avec la chorale de l'école de musique, « Qui a le droit » de Patrick Bruel (2).

Afin de varier les styles, nous avons monté une batucada (ensemble de percussions brésiliennes) et nous voulons montrer que le clairon a sa place dans un orchestre d'harmonie et peut jouer autre chose que de la musique militaire.

Et comment recrutez-vous de nouveaux musiciens ?

L'école de musique peut alimenter l'orchestre en trompettistes mais c'est tout : on n'a pas besoin de synthétiseurs, pianos, batteries en grand nombre... Et les cours de cuivres sont à Saint-Dié-des-Vosges ou de saxophone à Senones et Raon-l'Étape.

Défilez-vous souvent et pour quelles occasions?

Nous sortons pour toutes les commémorations et cérémonies patriotiques à Étival et Moyenmoutier. Nous nous déplaçons également dans d'autres communes à leur demande moyennant finances.

Et nous sommes aussi présents aux défilés de Carnaval, la fête foraine, la fête des fleurs à Saint-Dié-des-Vosges, la fête de Saint-Nicolas, la fête du pâté lorrain à Baccarat, la foire aux Vaûtes à Moussey...



Faites-vous d'autres sorties?

Nous organisons des concerts : deux en hiver (le 16 janvier à Moyenmoutier et le 23 janvier à Étival), et deux en été (un à la salle polyvalente d'Étival, l'autre à la salle des fêtes de Moyenmoutier).

Autre événement à venir, un thé dansant le 20 février 2022 à la salle des fêtes d'Étival.



Concert de printemps 2019

Quels sont vos jours de répétition? Tous les vendredis de 20 à 22h et je vous invite vivement à venir y assister...

Si vous aviez une baguette magique... Sans hésiter, j'offrirais une tenue à tous les musiciens, ils la méritent...

Informations:

Président : Yvan Schmoderer Vice-président & trésorier : Martial Thiéry

Secrétaire : Agnès Schmoderer **Cheffe d'orchestre** : Clara Schmoderer

Contact:

Mail: yvanlecuisinier@hotmail.com

Tél.: 06.14.87.08.28

Facebook: orchestre d'harmonie

d'Étival-Moyenmoutier



⁽¹⁾ https://youtu.be/pu5BcudIgOY & https://youtu.be/RpqNsDh4tks

⁽²⁾ https://www.youtube.com/watch?v=wGelftBJ-dw



Nous avons eu la joie d'officier le mariage dans notre commune

Le 30 octobre de Ludovic LECOCQ et de Sandrine THIERY Le 20 novembre de Jean-Luc BERRUET et de Valérie CARGEMEL.

Noces d'améthyste Gérard et Renée BALY











Naissances

Ven. ler octobre

naissance d'Aménadiel de Jérémy PERRIN et Laetitia GASSMANN

Sam. 2 octobre

naissance de Johanna de Félicien VELY et Aurore BERARD

Mar. 5 octobre

naissance d'Eden de Julien GIRARD et Sabine MEMHELD





Ven. 22 octobre

naissance de Raven de Malwine MATHIEU et Elodie STINFLIN





Sam. 30 octobre

naissance d'Émie de Priscillien DELAY et Tiphanie DEVILLARD



naissance d'Azaès de Nicolas JACQUEL et Laury BARTHELEMY



Nous avons eu la peine d'apprendre le décès de personnes d'Étival-Clairefontaine

Jeu. 30 septembre de Joseph PARMENTIER né le 12 mars 1918. Mer. 20 octobre de Robert BARTHELEMY, né le 6 juin 1933. Lun. 29 novembre de Daniel ROMMING, né le 6 juin 1954.

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès dans les communes extérieures de personnes nées ou inhumées à Étival-Clairefontaine

Ven. 4 juin Lun. 12 juillet Lun. 19 juillet à CHALLANS (Vendée) de TISSERANT Robert, né le 5 décembre 1924.

à SAINT-DIE-DES-VOSGES (Vosges) de PATOUR André, inhumé au cimetière. à RAON L'ETAPE (Vosges) de RATTAIRE Clément, né le 29 janvier 1942.

Mar. 27 juillet à RAON L'ETAPE(Vosges) de MAGRON Daniel, né le 10 mars 1948.

Sam. 4 septembre à RAON L'ETAPE (Vosges) de MASSON née BADEROT Thérèse le 19 décembre 1932. Lun. 4 octobre à FRAIZE (Vosges) de HOUTTMANN née ZENEVRE Huguette le 26 mars 1930.

Sam. 16 octobre à DECHY (Nord) de DELILLE née ZENEVRE Ida le 2 novembre 1927.

Dim. 17 octobre à VANDOEUVRE-LES-NANCY (Meurthe-et-Moselle) de VOIGNIER née MARCHAL Chantal le 21 juillet 1951.

Les Jubilaires

Janvier

1927	BAUDELET	Lucien
------	----------	--------

- 1929 BOULANGEOT née ETIENNE Gisèle 1929 MERTZ née PETITMANGIN Colette
- DE ANGELI née GARDONI Madeleine
- 1932 **CUNY Paul**
- 1933 LUTHERER née BONTEMPS Marie-Madeleine
- ANDRÉ née LEBOUBE Monique
- CAJELOT née REGNIER Jeanine
- **BUCHER René**
- 1937 **CLEMENT née ANSEL Simone**
- SACHOT née JACQUOT Nicole 1937
- 1937 **CLAUDON Yvan**
- 1938 **VERNIER Jean-Marie**
- 1939 LEROY Elisabeth
- BARTHELEMY Colette
- MICHEL née VIERLING Marie-Louise
- 1941 **DEMOULIN Lucette**

Février

- DREVET née GERARD Paule
- 1926 DONTEUVILL née BEUSSON Andrée
- 1927 **PERRIN Roger**
- POZZA née ARNOUX Marguerite 1931
- GUY née COLIN Irène 1931
- 1932 **VALENCE Pierre**
- **COFONE Vincenzo** 1933
- 1933 VIEILLARD Eveline
- SCHARBACH née MARTIN Micheline 1934
- 1937 **GAMBERINI Tino**
- 1937 MINOUX Gilles
- BERTRAND Désiré
- 1940 CUNY née RUYER Nicole

Mars

- MARCHAL Alexandre
- 1930 MARCHAND née JADIN Yvette
- 1933 DOLMAIRE née MOSSETTER Suzanne
- 1933 MARCHAND André
- 1936 **GERARD Jacques**
- 1936 ANCEL Noël
- 1938 CLERC née ECCHER Léonne
- 1938 **VIGNERON Maurice**
- 1938 LODOVICI née BRION Suzanne
- BRISSON née AUBERT Danielle 1938
- 1939 **DETE Michel**
- FAIST Christian 1940
- CLAUDON née MARANDE Colette
- BANNEROT née VOINSON Françoise 1940
- RENARD née THIRIET Anne-Marie 1940
- 1941 **TOUSSAINT Bernard**

Avril

- VERMENOT née ABRIET Marie-Claire 1921
- JEANNE née GEORGEL Marie-Thérèse 1929
- SUBLON née HEILIGENSTEIN Adèle 1930
- VOIGNIER née CHÉRIÉ Louise
- BERNASCONI née ORY Bernadette
- DIDIERJEAN Michèle
- **LEULIER Louis**
- DIEZ DE LOS RIOS HARO Rosalia
- BANNEROT Claude
- FRELET André
- VERNIER née CREUSOT Odile 1939
- **COLIN Yvette**

- 1922 STAIQULY née WITZIG Yvette
- 1924 DIDIER née HENRY Marie-Thérèse
- 1929 **BERARD Roger**
- 1929 MARCHAL née STOQUERT Renée
- 1937 COLIN née VALENTIN Monique
- 1937 MASSON Claire
- LAURENT Gérard
- 1939 **BORTOLOTTI Jeanne**
- 1940 RICHARD née GERARDIN Thérèse
- 1940 **RENARD Jean**
- LAURENT née BRESSON Thérèse 1940
- 1940 PERISSE René
- 1940 CLERC Serge
- 1941 **DETE Denise**
- 1941 PETIT Jean-Claude

Juin

- 1926 COUTRET née ETIENNE Jeannine
- 1929 MARCHAL née GLAY Jeanne
- PARMENTELAT née VALENTIN Madeleine 1933
- 1933 VIEILLARD Robert
- POTTIER née DELAUNAY Suzanne 1934
- 1937 PERISSE née LAGES Janine
- MICHEL née WASNAIR Nicole 1937
- 1938 **COMOND Yvette**
- 1940 **CLAUDON Lucien**
- 1941 **FONTAINE Denise**

Juillet

- 1929 **BIGEARD Jacques**
- 1933 **GEHIN Guy**
- VILLAUME née DIDIER Pierrette 1933
- 1933 **BASTIEN Pierre**
- 1934 FAVE née RENAULT Ginette
- 1935 **HOLWECK Bernard**
- 1936 FERRY née AUBRY Elisabeth
- 1937 MANDRAS née COLIN Monique
- 1937 DORIDANT née ETIENNE Thérèse
- 1937 BIEHLMANN née RECHENMANN Marie-Jeanne
- 1938 BROMBECK née DERVAUX Geneviève

Août

- 1924 VOIGNIER Jean
- HOUEL née STEVENEL Marie-Madeleine 1928
- FUCK née SCHMITT Joséphine 1932
- 1933 HERENT née LANNOY Célina
- 1935 CITÉ Jeannine
- 1936 **CUNY Raymond**
- MOULIN née DESCHAMPS Colette 1937
- 1938 GERARD née STEVENEL Marie-Paule
- 1939 VOIGNIER née CONREAUX Monique
- **BRUMER Bernard** 1940
- MARCHAL Michel 1940
- 1940 TOMBOIS Jean
- MARCHAL Monique



ÉTAT-CIVIL

Septembre

- 1926 GEORGEL née HOUSSEMAND Franceline
- 1931 DESCHAMPS née BASTIEN Andrée
- 1933 **VOIGNIER Marcel**
- 1934 ORDRENNEAU née FREY Marie-Thérèse
- MASSEL née FRANTZEN Caroline
- FRISER Marcel
- **BRANET Jean-Marie**
- GACHENOT née DIVOUX Marie-Thérèse
- RICHARD Marcel
- 1938 **MANDRAS Christian**
- VIGNERON née MARCHAL Eliane
- HERLICH Marie-Thérèse 1941

Octobre

- BAUDELET née HESSE Claude
- DUHOUX née MARTIN Yvette
- FRETZ née COLIN Simone
- 1937 GERL née VIERNE Yvette
- 1938 COLIN René
- 1938 DUWALD née HOUEL Annie
- 1939 MARCHAND née BERNARD Nicole
- 1940 HOUEL née MASSON Marcelle
- **HERLICH Daniel**
- 1941 STAIQULY Claude
- 1941 **VALENTIN Hubert**

Novembre

- DERREY née DORIDANT Renée
- **VOIGNIER Pierre** 1927
- VALLENCE André 1931
- FIRER Yvette née LAQUENAIRE
- 1933 GEHIN née VAGNIER Monique
- 1934 **BASTIEN Roland**
- 1934 HOLWECK née BADEROT Marie-Odile
- 1935 CLAUDON née HOUBERDON Thérèse
- 1936 **BROMBECK René**
- 1936 **MASSEL Christian**
- 1938 GERL André
- 1939 **CLEMENTNoel**
- 1940 PFEILER Geneviève 1940 GERARD René
- 1941 **CURY Bernard**

Décembre

- 1926 PETITDEMANGE née DERREY Cécile
- PARMENTELAT Michel 1929
- 1929 **DEPOUTOT Marcel**
- 1932 **BIEHLMANN Roger**
- 1934 MICHEL Bernard
- 1936 MENEGON Adelin 1936 COLIN André
- VALENCE née BACUS Nicole 1937
- **FAVE Michel** ANCEL née GUIDAT Françoise 1939

1939

1939 **FONTAINE Romain GILLOT Bernard** 1939





Déneigement du trottoir situé devant son habitation

Vous devez procéder au déneigement du trottoir bordant votre domicile, un arrêté municipal 114-2020 le prévoit. Celui-ci est affiché en mairie.

Le déneigement consiste à :

- déblayer la neige et assurer le salage ou sablage en cas de verglas.

Cette opération s'effectue:

 jusqu'à la limite du trottoir, sans obstruer les bouches d'égouts.

Personnes concernées :

- locataire ou propriétaire d'une maison individuelle,
- syndic de copropriété agissant au nom du syndicat des copropriétaires d'un immeuble.

EN2DIS

Élagage : Les règles et les distances à respecter

Conseil No1

Ne plantez pas sous les lignes.

Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Conseil N°2

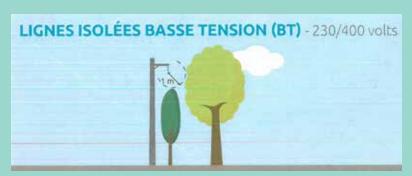
Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

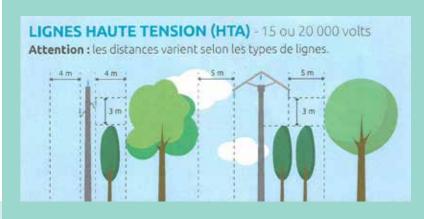
Conseil N°3

Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prenne bien en comptes les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Plus de renseignements : https://www.enedis.fr/









Tirage 1 400 exemplaires

diffusé gratuitement

Octobre-Novembre-Décembre 2021Bulletin municipal d'informations de la Ville d'Étival-Clairefontaine

Directeur de la publication Aurélien Bansept Rédaction, illustration, réalisation technique Service communication

Photographies Service communication, F. Vogelweith,



PEFC 10-31-1542

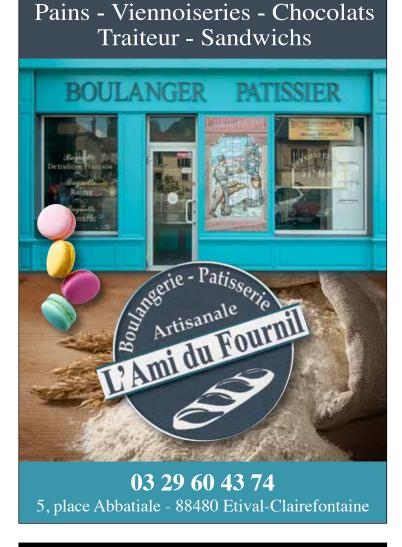
Retrouvez toutes les infos municipales sur le site : www.etival.fr

Mairie d'Étival-Clairefontaine

4, Rue du Vivier - B.P. n°7 - 88480 Étival-Clairefontaine Tél. : 03.29.41.52.19 - Fax. : 03.29.41.72.57

















SUR LE KIT
DE DISTRIBUTION





SP GRAGE

Entretien et réparation toutes marques

6, av. du Général De Gaulle - 88480 Étival-Clairefontaine

03 29 41 91 93 - spgarage@sfr.fr





Damiers vanille-chocolat

Ingrédients

- 100 g de beurre doux
- 160 a de farine
- 80 g de sucre en poudre
- 2 jaunes d'œufs
- · 20 ml d'eau
- 1/2 cuillerée à café de cacao en poudre non sucré
- 1/4 cuillerée à café de vanille en poudre

Sur le plan de travail, émiettez le beurre et la farine pour avoir un mélange sableux. Incorporez le sucre, les jaunes d'œufs et l'eau. Vous devez obtenir une boule de pâte. Partagez la boule en deux parties. Incorporez le cacao en poudre dans l'une et la vanille en poudre dans l'autre.

Partagez chaque pâte en deux parts égales. Vous avez quatre morceaux. Roulez en un seul boudin.

Mettez deux boudins de couleur différente côte à côte. Déposez par dessus les deux autres, en alternant les couleurs.

Faites une pression sur les quatre boudins pour les coller entre eux et les façonner en carré. Filmez et mettez environ 30 minutes au congélateur.

Coupez-le en tranches de 0.5 cm et disposez-les sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Faites cuire 10 minutes dans le four préchauffé à 180°C.